

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le Syndicat Régional des Podologues des Pays de Loire a le plaisir de vous convier à son

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui aura lieu le :

SAMEDI 30 JANVIER 2021

En visioconférence sur ZOOM, inscription obligatoire pour obtenir le lien d'accès.



Cette Assemblée Générale s'adresse à tous, podologues adhérents et non adhérents, étudiants 1^{ère}/2^{ème}/3^{ème} année, c'est l'occasion de faire entendre votre voix !

Non syndiqués : LAISSEZ-NOUS VOTRE ADRESSE MAIL AFIN DE RECEVOIR LES INFORMATIONS IMPORTANTES ET PARTICIPER AUX ECHANGES TOUT AU LONG DE L'ANNEE ! (SRPPL.ORG@GMAIL.COM)
(En conformité avec RGPD, droit d'accès et rectification/suppression sur demande)

ORDRE DU JOUR

08h30 : Café d'accueil

09h00 : Début de l'Assemblée Générale, Approbation du compte-rendu de l'AG 2019

9h30 : Bilan financier et prévisionnel, vote du quitus et cotisation 2022,

Election du conseil d'administration régional (postes à pourvoir, candidatures bienvenues chez les syndiqués 2020 et antérieurs)

10h15 : Bilan des formations 2020 et programme formations 2021

11h00 : Actualités professionnelles (Avenant 4, ...)

12h00 : Questions diverses

12h30 : Fin de l'Assemblée Générale.



Préprogramme Formations 2021 :

- ❖ « AFGSU (premiers secours) » : 1 jour (7 heures), 2^e session, date à valider
- ❖ « Plaie et cicatrisation, les pansements, la prescription du Pédicure-podologue » : 2 jours avec interprofessionnalité IDE partielle, 1^{er} semestre, date à valider (Report de 2020 pour raisons sanitaires)
- ❖ « Soirées à thème » en visioconférence : sujets et dates à déterminer

